

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos de ce fonds d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre la nature et les risques liés à l'investissement dans ce fonds d'investissement. Il vous est conseillé de le lire attentivement afin de décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### LFPARTNERS INVESTMENT FUNDS – Silver Rainbow Fund

#### Catégorie B EUR (LU1012387251)

*Un compartiment de LFPARTNERS INVESTMENT FUNDS – géré par Alter Domus Management Company S.A.*

une société de gestion d'actifs indépendante réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier de Luxembourg

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Objectif d'investissement:** L'objectif du sous-fonds est d'obtenir une appréciation constante du capital à long terme. L'objectif d'investissement est de chercher une exposition avec une approche opportuniste aux différents marchés financiers régulés et à différentes industries en investissant dans des fonds régulés soigneusement sélectionnés.

**Politique d'investissement:** Le sous-fonds peut intégralement investir dans des fonds d'investissements régulés et ouverts investis en actions, obligations, instruments monétaires, cash et si les conditions de marchés le permettent, dans des fonds d'investissement régulés avec une exposition aux métaux précieux ou matières premières. Le poids de chaque type d'actifs dans le portefeuille du sous-fond dépendra des opportunités de marché dominantes et de l'évolution anticipée de ces marchés ciblés

**Rachat et transaction:** Les actions du compartiment peuvent être rachetées quotidiennement sur demande

avant 15 heures, heure de Luxembourg, et deux jours avant chaque date d'évaluation.

**Pouvoir de gestion:** La société de gestion a le pouvoir d'acheter et de vendre des placements pour le compte du fonds d'investissement dans les limites des objectifs et de la politique d'investissement sous la surveillance du conseil d'administration du fonds d'investissement.

**Politique de distribution du dividende:** Le fonds n'est pas supposé verser de dividendes.

**Indice de référence: MSCI Europe Index,** un indice action international. Le « benchmark » est un point de référence face auquel la performance du fonds peut être mesurée. Le fonds peut ressembler à son "benchmark"....

**Durée de détention minimale recommandée:** Ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans. Pour une explication de certains termes utilisés dans ce document, vous pouvez consulter le glossaire présent sur notre site [www.alterdomus.com](http://www.alterdomus.com).

### RISK AND REWARD PROFILE



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La notation ci-dessus est une estimation de la volatilité de la valeur nette d'inventaire des actions et peut ne pas être une indication fiable du profil de risque futur des actions.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus reste inchangée dans le temps.

**Pourquoi le Compartiment se trouve-t-il dans cette catégorie ?** Le Compartiment est classé en catégorie 6 car sa valeur nette d'inventaire présentera de grandes fluctuations en raison de la volatilité sur les marchés financiers d'actions ou de revenu fixe. Les fluctuations des investissements alternatifs peuvent aussi contribuer à des changements au sein de la valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Les autres risques suivants peuvent être significatifs pour le Compartiment :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que vous récupériez moins que le montant initialement investi.
- La valeur d'un instrument financier dérivé peut être volatile et peut résulter en des pertes supérieures au montant investi par le Compartiment.
- La valeur de titres financiers peut évoluer à la baisse comme à la hausse en réponse aux performances de certaines sociétés et aux conditions générales de marché.
- Le Compartiment investira en expositions directes et/ou indirectes aux classes d'actifs précitées. Les investissements indirects peuvent inclure des fonds d'investissement réglementés et des fonds indiciels cotés.
- Les fluctuations des taux de change peuvent affecter négativement votre retour sur investissement.

D'avantage de détails sur les risques que vous pouvez rencontrer en investissant dans ce Compartiment figurent dans les sections "Facteurs de Risque", "Processus de Gestion du Risque" et "Détails des Compartiments" du prospectus.

## CHARGES– CLASS B EUR

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la catégorie d'action B, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Up to 3,00%
Frais de sortie	aucun
Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur votre apport avant qu'il ne soit investi ou avant que les produits de votre investissement ne soient versés.	
Frais prélevés pour cette catégorie d'action sur une année	
Frais courants	2.64%
Frais prélevés pour cette catégorie d'action dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% au-dessus du seuil prédéterminé

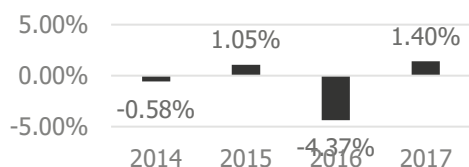
Les frais d'entrée et de sortie sont un maximum. Dans certains cas, vous pourriez en payer moins - pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier ou auprès de votre distributeur.

Les frais courants présentés sont une estimation des frais supportés par le Compartiment sur une année. Ils ne comprennent pas :

- Les commissions de performance;
- Les coûts de transaction de portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds d'investissement en achetant ou en vendant des parts dans un autre fonds d'investissement.

Pour plus d'informations sur les frais, reportez-vous à la section XIV/G. - "Gestion du Fonds/Frais et Dépenses" du prospectus du fonds d'investissement, disponible sur [www.alterdomus.com](http://www.alterdomus.com).

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. Tous les frais et commissions inclus dans le prix du Fonds, y compris la commission de performance, sont repris dans le rendement indiqué ci-contre, calculé en Euro.

Cette performance ne prend pas en compte les droits d'entrée et de sortie maximaux indiqués ci-dessus.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- La banque dépositaire du fonds d'investissement est RBC Investor Services Bank S.A.
- Ces informations clés pour l'investisseur décrivent un compartiment de LFPARTNERS INVESTMENT FUNDS, dont les actifs sont, conformément à la loi, séparés des actifs des autres compartiments du fonds d'investissement. Vous pouvez échanger votre investissement dans les actions de ce Compartiment contre des actions de tout autre compartiment sans frais.
- Vous pouvez obtenir le prospectus actuel et les derniers comptes annuels et semestriels (en anglais) du fonds d'investissement auprès d'Alter Domus Management Company S.A. ou sur [www.alterdomus.com](http://www.alterdomus.com), ainsi que la valeur nette d'inventaire par catégorie d'action du Compartiment.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération à jour, y compris de façon non limitative une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés sont disponibles sur [www.alterdomus.com](http://www.alterdomus.com). Une version papier de la politique de rémunération est disponible à titre gratuit sur demande.
- Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'action disponibles sur [www.alterdomus.com](http://www.alterdomus.com), auprès d'Alter Domus Management Company S.A. ou dans la section "Actions" du prospectus du fonds d'investissement.
- La législation fiscale applicable au fonds d'investissement au sein du Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre imposition personnelle.
- La législation fiscale applicable au fonds d'investissement au sein du Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre imposition personnelle.
- Alter Domus Management Company S.A. ne peut être tenue pour responsable que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds d'investissement.

LFPARTNERS INVESTMENT FUNDS est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. ALTER DOMUS MANAGEMENT COMPANY S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur sont à jour à la date du 16 Février 2018.